

Rapport P-171 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-171 intitulée: «Transmission de la Coupe du monde de football à la plaine de Plainpalais».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 7 juin 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-171 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- les 25 stands bénéficiant d'une autorisation sur la plaine de Plainpalais devront être fermés une demi-heure après la fin des matchs;
- les organisateurs devront assumer leurs responsabilités en matière de sécurité;
- la Ville de Genève prendra contact avec le Canton afin de veiller à ce que la police puisse prendre les précautions nécessaires et intervenir en cas de débordements.